

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

erratiques dits la « Pierre-à-Dzo » et la « Pierre des Marmettes » ; traverse des vignes, des pâturages parsemés de chalets rustiques, franchit des ravins au travers desquels sont jetés de hardis viaducs en maçonnerie et arrive à Trois-Torrents, première station de la future voie ferrée, au moyen d'un tunnel percé dans l'escarpement de la rive droite du « Nant de la Tine », torrent impétueux traversé par un viaduc à deux arches plein-cintre dont la plus grande, de 24 m. d'ouverture, est en construction.

A 1 heure précise nous faisons notre entrée à Trois-Torrents, où le diner nous attend à la pension Baraldini, quartier général du personnel technique de la direction des travaux, presque entièrement composé de camarades de l'A³. E². I. L. M. de Vallière a l'amabilité d'offrir l'apéritif aux excursionnistes ; chacun y fait honneur, bien que les appétits soient suffisamment aiguisés par la marche de trois heures que nous venons d'effectuer. Bientôt tout le monde est réuni à la salle à manger, où un excellent diner nous est servi avec une promptitude digne d'éloges. Merci à notre aimable hôtesse et à son personnel !

Le programme de l'après-midi prévoyait la visite des travaux en amont de Trois-Torrents. A 2 1/2 heures nous nous remettons en route et nous parcourons le tracé jusqu'au delà de Val d'Illiez, seconde station de la future ligne. En général les travaux sont moins avancés sur cette section que sur la première visitée le matin. En revanche on jouit d'une vue incomparable sur le massif de la Dent du Midi et sur les Alpes vaudoises.

Il est 4 1/2 h. quand nous rebroussons chemin, en suivant la route cette fois. A Trois-Torrents, les excursionnistes opèrent leur concentration et, à la nuit tombante, la colonne s'ébranle à destination de Monthey, dernière étape de la course pédestre. Le trajet s'effectue par un clair de lune superbe, qui nous facilite grandement la descente par les « raccourcis » de la route.

On se rend à l'Hôtel des Postes, où le souper est commandé. Là, une agréable surprise attend les participants à la course : la Société anonyme d'entreprises et de constructions, à Neuchâtel, dont deux des chefs se sont joints à nous pour la descente, nous fait savoir qu'elle nous considère comme ses hôtes et qu'elle se fait un plaisir de nous offrir le souper. Des bravos accueillent cette communication et le président se fait l'interprète de l'assistance en adressant de chaleureux remerciements à la Société anonyme, à ses chefs et aux personnes qui ont contribué à la réussite de cette course.

Mais le temps inexorable fuit, et il faut nous hâter pour prendre, à 8 h. 08, le train qui doit nous emmener à St-Maurice, où nous montons dans le direct qui nous ramène à Lausanne à 10 heures.

En somme, course très instructive et à tous points réussie ; chacun en conservera, nous en sommes certain, le meilleur souvenir. Une fois de plus encore les absents, et ils étaient trop nombreux, auront eu tort !

H. D.

NB. — Il a été trouvé, sur la ligne Monthey-Champéry, après la course de l'A³. E². I. L., une **règle à calculer avec son étui.** La réclamer, en la désignant, au secrétaire de l'Association, M. H. Develey, ingénieur au Département des Travaux publics, à Lausanne.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Section neuchâteloise.

Le Comité de cette Section nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur La Roche, architecte,
membre de la Société suisse des ingénieurs et des architectes,
Bâle.

Monsieur et cher Collègue,

Réunis en séance le 27 novembre dernier, les membres de la Section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes ont relevé et hautement approuvé votre refus de faire partie du jury pour le concours de la Bibliothèque de Fribourg. Aussi, en témoignage de reconnaissance, vous envoient-

ils leurs chaleureuses félicitations pour la solidarité dont vous avez fait preuve envers vos collègues, et manifestent-ils le désir que votre exemple soit suivi régulièrement dans des cas analogues, où, après avoir ouvertement dédaigné et foulé aux pieds les principes élaborés par notre Société, on s'empresse d'avoir recours à ses membres pour le jugement du concours proposé.
Neuchâtel, le 30 novembre 1906.

Pour la Section neuchâteloise de la Société suisse
des ingénieurs et des architectes.

Le Président,
(Sig.) A. HOTZ, ingén. cantonal.

Le Secrétaire,
(Sig.) J. BÉGUIN, archit.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

1^{re} séance, du 23 novembre 1906.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.
Liquidation de nombreuses affaires administratives.

Echos de la course d'automne, faite le 30 septembre 1906 dans la Haute-Singine, avec la Société bernoise des ingénieurs et des architectes, pour visiter le village de Planfayon et les ponts en construction du Guggersbach et du Schwarzwasser.

M. le Président parle du décès d'un de nos membres dévoués, M. Jos. Brulhart, directeur de la fonderie, dont l'article nécrologique sera inséré dans le prochain numéro du *Bulletin Technique*.

Il fait aussi part à l'assemblée du décès de M. le Prof. Ritter, survenu le 18 octobre, et rappelle à cette occasion les services rendus par le défunt au génie civil.

M. Gremaud, président, donne connaissance de la correspondance échangée avec le Comité central, au sujet du concours concernant le projet de la Bibliothèque cantonale à Fribourg.

Confabulation sur les projets de ponts à Fribourg et sur le passage des chemins de fer de la Singine dans la ville de Fribourg. Lecture est donnée d'un article intéressant intitulé « Le Rhône à Paris », paru dans la *Gazette de Lausanne*.

CONCOURS

Plan d'aménagement du quartier de la Maladière, entre la route cantonale et le lac, à Neuchâtel¹.

Les projets présentés à ce concours, dont la clôture a eu lieu le 15 novembre, sont au nombre de 49. Le jury s'est réuni le 1^{er} décembre et a décerné les récompenses suivantes :

1^{er} prix, Fr. 500 : à MM. Chable et Bovet, architectes, à Neuchâtel.

2^e prix, Fr. 300 : à M. H. Hindermann, architecte, à Berlingen (Thurgovie).

3^e prix, Fr. 200 : à MM. J. et K. Hippemeier, ingénieurs, à Zurich, et H. Reimann, architecte, à St-Moritz.

Une mention honorable.

Les 49 projets présentés sont exposés jusqu'au 15 décembre à l'Hôtel municipal, à Neuchâtel.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offres d'emploi.

On demande de suite un *jeune ingénieur* pour la surveillance de travaux dans l'une des plus importantes usines à gaz du midi de l'Italie. Durée de l'engagement 6 à 8 mois et éventuellement davantage.

On demande pour un bureau de brevets d'invention un ou deux *jeunes ingénieurs* connaissant la langue allemande.

Un ingénieur connaissant le service du chemin de fer et capable de projeter des agrandissements de gares est demandé.

Adresser les offres par écrit au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.

¹ Voir N° du 10 septembre 1906, page 204.